

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 septembre 2023 à 20h15 en la salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

1. Procès-verbal - Conseil communal du 29 août 2023 : approbation

ELECTIONS

2. Remplacement du mandat d'un Conseiller communal : prise d'acte
3. Remplacement du mandat d'un Conseiller communal : prise d'acte

URBANISME

4. PU n°2019/0031 - SA Thomas & Piron - Place de la Dyle - Rétrocession du domaine public, d'un appartement et de la salle polyvalente : approbation

ENVIRONNEMENT

5. DECHETS - Démarche Zéro déchet - Désignation d'un Comité de Pilotage : accord
6. DECHETS - Caméras mobiles - Convention de mise à disposition de supports basse tension d'ORES : approbation

ENERGIE

7. Plan d'investissement exceptionnel dans les bâtiments scolaires - Introduction des candidatures : approbation
8. ENERGIE - PAEDC - Comité d'accompagnement - Charte : approbation
9. ENERGIE - Prime communale relative à la réalisation d'audits énergétiques - Règlement : validation

FINANCES

10. FACTURES - Factures sans bon de commande : information
11. COMPTE COMMUNAL - Exercice 2022 - Approbation par l'autorité de tutelle : information

FABRIQUE D'EGLISE

12. EGLISE PROTESTANTE DE WAVRE : avis sur le budget (Exercice 2024)

PATRIMOINE

13. Salle Notre-Dame : acquisition du bâtiment
14. Salle Notre-Dame - Avenant à la convention de mise à disposition : approbation

ENSEIGNEMENT

15. Ecoles communales - Demande de prise en charge supplémentaire en maternelle au 28 août 2023 : ratification

DIVERS

16. Plateforme pour le Service Citoyen - Adhésion et motion visant à s'engager en faveur d'un Service Citoyen en Belgique

POINTS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS

17. Règlement communal sur la conservation de la nature, des arbres et des haies : décision

INTERPELLATIONS

18. Interpellations éventuelles du Collège communal

En séance à huis clos

GRH

19. Employée d'administration D4 au sein des écoles communales - Rupture du contrat de travail : prise d'acte

20. Employée d'administration D4 au sein des écoles communales - Acceptation d'un contrat de travail APE à temps partiel et à durée indéterminée : prise d'acte

21. Puéricultrice D2 au sein de la crèche communale - Acceptation d'un contrat de travail APE de remplacement à temps partiel : prise d'acte

Le Directeur Général,

F. PETRE



Le Bourgmestre – Président ff,

J.-C. JAUMOTTE